



*Assemblée  
nationale du  
Burkina Faso*

Séminaire à l'intention des parlements d'Afrique centrale et de l'Ouest

**Légiférer contre les violences faites aux femmes et aux filles**

Ouagadougou, 30-31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2011

*organisé par*

*l'Union interparlementaire (UIP) et l'Assemblée nationale du Burkina Faso*



*Union  
interparlementaire*

## PROGRAMME

**Mercredi 30 mars 2011**

09.30-10.00 **Séance d'ouverture**

- Allocution de bienvenue de Mme Zénabou DRABO/OUEDRAOGO, Député du Burkina Faso, 6<sup>ème</sup> Secrétaire parlementaire
- Allocution de M. Martin CHUNGONG, Directeur de la Division de la Promotion de la démocratie de l'Union interparlementaire
- Allocution d'ouverture de Mme Mariam Marie Gisèle GUIGMA/DIASSO, 2<sup>ème</sup> Vice Présidente de l'Assemblée nationale du Burkina Faso, représentante de son SEM Roch Marc Christian KABORE, Président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso
- Message de Mme Chantal COMPAORE, Epouse du Chef de l'Etat

**Photo de famille**

10.00-12.00 **SEANCE 1 : LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES ET AUX FILLES : SES FORMES, SES CAUSES, SES CONSEQUENCES ET POURQUOI IL EST DIFFICILE D'Y METTRE FIN**

*Président de séance : Mme Marie MUKANTABANA, Vice-présidente du Sénat (Rwanda), Présidente du Forum des Femmes Rwandaises Parlementaires – FFRP*

- **Aperçu des types et formes de violences exercées sur les femmes et les filles dans le monde et en Afrique et conséquences de cette violence**

Intervenante :

- Mme Marie Pierre RAKY CHAUPIN, Coordonnatrice du Fonds d'affectation et de la campagne pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes, ONU FEMMES, Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest

- **Causes de la violence faite aux femmes dans la région et les obstacles rencontrés pour y mettre fin**

Intervenante :

- Mme Epiphanie Meteteiton Houmey EKLU-KOEVANU, Juriste, Chargée de Programme au Groupe de Réflexion et d'action, Femme, Démocratie et Développement (GF2D), Togo

- **Les formes de violences faites aux femmes et aux filles et la mesure de l'étendus du problème : le cas d'une étude au Burkina Faso**

Intervenants :

- Mme Wendyam ZARE/KABORE, Magistrate, Directrice générale des affaires juridiques et judiciaires, Ministère de la Justice (Burkina Faso)
- M. Achille TAPSOBA, Député (Burkina Faso), membre de la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains

**Questions/réponses et débat en plénière**



Campagne de l'Union interparlementaire

---

12.00-12.15 **Pause café**

---

12.15-13.30 **SEANCE 2 : INSTRUMENTS JURIDIQUES INTERNATIONAUX ET REGIONAUX PERMETTANT DE TRAITER LE PROBLEME DE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES ET AUX FILLES**

*Président de séance : M. Célestin KOUSSOUBE, Président de la Commission de l'emploi, des affaires sociales et de la culture (Burkina Faso)*

- **La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF)**

Intervenante :

- Mme Victoria POPESCU, Vice-Présidente du Comité des Nations Unies pour l'élimination des discriminations à l'égard des femmes

- **Le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, relatif aux droits des femmes (Protocole de Maputo)**

Intervenante :

- Me Fatimata DJOURTE, Avocate, ancienne Présidente de l'Association des femmes juristes du Mali

- **Les résolutions 1325, 1820 1888 et 1960 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité**

Intervenante :

- Mme Karin GRIMM, Coordonnatrice de projet « Genre et RSS » - Programme spéciaux, DCAF

**Questions/réponses et débat en plénière**

---

13.30-15.00 **Déjeuner**

---

15.00-17.00 **SEANCE 3 : ELEMENTS D'UNE REPONSE GLOBALE ET MULTISECTORIELLE A LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES ET AUX FILLES**

*Président de séance : Mme Sophie MOULENGUI-MOUELE, Sénatrice (Gabon), Membre du Comité exécutif de l'UIP*

- **Campagne du Secrétaire général des Nations Unies *Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes***

Intervenante :

- Mme Marie Pierre RAKY CHAUPIN, Coordonnatrice du Fonds d'affectation et de la campagne pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes, ONU Femmes, Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest

- **Expérience burkinabè de sensibilisation et de mise en place de services pour l'application de la loi contre l'excision**

Intervenante :

- Mme Korotoumou OUEDRAOGO, représentante de Mme Marie Rose SAWADOGO, Secrétaire permanente du Comité national de lutte contre la pratique de l'excision, Burkina Faso

**Questions/réponses et débat en plénière**

---

19.30–21.00 **Dîner offert par Mme Chantal COMPAORE, Epouse du Chef de l'Etat**

---



---

**Jeudi 31 mars 2011**

---

09.00-10.15 **SEANCE 4 : LEGIFERER CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES ET AUX FILLES : LES COMPOSANTES DE LA LEGISLATION**

Président de séance : M. Jacob OUEDRAOGO, Député, Président de la Commission des Affaires générales, institutionnelles et des droits humains (Burkina Faso)

➤ **Les différentes composantes de la législation pour éradiquer les violences faites aux femmes et aux filles**

Intervenants :

- Mme Rosalyn PARK, JD, Directrice de la recherche, The Advocates for Human Rights
- M. Günther LANIER, Programme de la Protection juridique et socio économique des enfants et des femmes, Unicef - Burkina Faso

➤ **La Loi rwandaise portant prévention et répression de toute forme de violence basée sur le genre (2009)**

Intervenante :

- Mme Athanasie GAHONDOGO, Députée (Rwanda), Membre de la Commission du Genre et de la Famille

**Questions/réponses et débat en plénière**

---

10.15-10.30 **Pause café**

---

10.30-11.45 **SEANCE 5 : LEGIFERER CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES ET AUX FILLES : LES STRATEGIES PARLEMENTAIRES**

Président de séance : Mme Rose-Marie LOSIER-COOL, Sénatrice (Canada), Présidente du Réseau parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

➤ **Exemples de stratégies parlementaires pour légiférer contre cette forme de violence**

Intervenants :

- Mme Athanasie GAHONDOGO, Députée (Rwanda), Membre de la Commission du Genre et de la Famille
- M. Aliou AYA, Député (Mali), Président du Réseau des parlementaires maliens pour la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants
- M. Bila DIPAMA, Député (Burkina Faso), membre de la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains

**Questions/réponses et débat en plénière**

---

11.45-14.00 **SEANCE 6 (PREMIERE PARTIE) : GROUPES DE TRAVAIL SUR LA LEGISLATION**

**1) La violence au sein de la famille**

Modératrice : Mme Victoria POPESCU, Vice-présidente du Comité sur les discriminations à l'égard des femmes

Rapporteur : M. Momodou TOURAY, Député (Gambie), Vice-président de la Commission de la femme, de l'enfant et des réfugiés

- Cadre législatif type  
- Mme Rosalyn PARK, JD, The Advocates for Human Rights

**2) Les mutilations génitales féminines**

Modératrice : Mme Marie Pierre Raky CHAUPIN, ONU Femmes

Rapporteur : M. Aliou AYA, Député du Mali, Président du Réseau des parlementaires maliens pour la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants

- Cadre législatif type  
- M. Günther LANIER, UNICEF Burkina Faso

**3) La violence sexuelle dans des situations de conflit et d'après-conflit**

Modératrice : Me Fatimata DJOURTE, Avocate, ancienne Présidente de l'Association des femmes juristes du Mali.

Rapporteuse : Mme Jesusa OBONO ENGONONCHAMA, Première Vice-présidente de la Chambre des Représentants du Peuple (Guinée équatoriale)

- Cadre législatif type



- Expériences nationales
- Elaboration d'un plan d'action

- Expériences nationales
- Elaboration d'un plan d'action

- Mme Karin GRIMM, DCAF
- Expériences nationales
- Elaboration d'un plan d'action

14.00-15.30 **Déjeuner**

15.30-16.30 **Poursuite du travail des comités de rédaction des groupes de travail sur la législation**

**Vendredi 1<sup>er</sup> avril 2011**

09.30-10.45 **SEANCE 6 (DEUXIEME PARTIE) : RAPPORTS DES GROUPES DE TRAVAIL SUR LA LEGISLATION**

Président de séance : M. Charles NDITJE, Député (Burundi)

- **La violence au sein de la famille**  
Rapporteur : M. Momodou TOURAY, Député (Gambie), *Vice-président de la Commission de la femme, de l'enfant et des réfugiés*
- **Les mutilations génitales féminines**  
Rapporteur : M. Aliou AYA, Député du Mali, Président du Réseau des parlementaires maliens pour la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants
- **La violence sexuelle dans des situations de conflit et d'après-conflit**  
Rapporteuse : Mme Jesusa OBONO ENGONONCHAMA, Première Vice-présidente de la Chambre des Représentants du Peuple (Guinée équatoriale)

**Questions/réponses et débat en plénière**

10.45-11.00 **Pause café**

11.00-13.00 **SEANCE 7 : CREER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A L'APPLICATION DE LA LEGISLATION CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES**

Président de séance : Mme Nassara DJOBO OURO-BANG'NA, Deuxième Vice-présidente de l'Assemblée nationale du Togo

- **Impliquer les hommes et les garçons et suivre l'application de la loi**  
Intervenant :
  - M. Kelvin HAZANGWI, Directeur national de Padare/Enkundleni/Men's Forum on Gender et Membre du Conseil contre la violence domestique (Zimbabwe)
- **Sensibiliser et faire connaître la loi**  
Intervenants :
  - Maître Franceline TOE/BOUDA, Avocate, Présidente de la coalition pour la mise en œuvre de la CEDEF (Burkina Faso)
  - Mme Nestorine SANGARE/COMPAORE, Senior Programme Manager, NDI
- **La mise en place et le suivi de plan d'action national**  
Intervenant :
  - Dr Oumar NDOYE, Député (Sénégal), Président de la Commission de la santé, de la population, des affaires sociales et de la solidarité nationale

**Questions/réponses et débat en plénière**

13.00-14.30 **Déjeuner**

14.30-15.30 **SEANCE 8 : SYNTHESE DU SEMINAIRE**

Président de séance : Dr Oumar NDOYE, Député (Sénégal), Président de la Commission de la santé, de la population, des affaires sociales et de la solidarité nationale



- 
- Débat sur les enseignements à tirer de la réunion
  - Définition d'activités de suivi
- 

15.30-16.00 **Séance de clôture**

- Présentation des conclusions finales par le Rapporteur général, M. Bila DIPAMA, Député (Burkina Faso), membre de la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains
  - Allocution de Mme Brigitte FILION, Représentante de l'UIP
  - Discours de clôture de SEM Roch Marc Christian KABORE, Président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso
- 

19.30-21.00 **Dîner offert par SEM Roch Marc Christian KABORE, Président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso**

---